



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/SBSTTA/15/14
5 août 2011

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE FOURNIR
DES AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET
TECHNOLOGIQUES

Quinzième réunion

Montréal, 7-11 novembre 2011

Point 4.4 de l'ordre du jour provisoire*

DIVERSITÉ BIOLOGIQUE DE L'ARCTIQUE

Note du Secrétaire exécutif

RECOMMANDATIONS SUGGÉRÉES

L'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques souhaitera peut-être faire une recommandation qui serait formulée comme suit :

L'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques

1. *Accueille avec satisfaction* le rapport sur la diversité biologique de l'Arctique établi par le Secrétariat international du Groupe de travail sur la conservation de la flore et de la faune arctiques du Conseil de l'Arctique;

2. *Encourage* la poursuite de la collaboration entre la Convention sur la diversité biologique et le du Groupe de travail sur la conservation de la flore et de la faune arctiques concernant la surveillance et les évaluations de l'état et des tendances de la diversité biologique ainsi que des dangers qui la menacent.

I. INTRODUCTION

1. La dixième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, dans sa décision X/13 sur les questions nouvelles et émergents, a invité le Conseil de l'Arctique à fournir des informations pertinentes sur la diversité biologique de l'Arctique et à en faire des évaluations, en particulier des informations issues du Programme de surveillance de la biodiversité circumpolaire (PSBC) du Groupe de travail sur la conservation de la flore et de la faune arctiques (CAFF) du Conseil de l'Arctique, pour examen par l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques.

* UNEP/CBD/SBSTTA/15/1

2. En réponse à cette invitation, le rapport ci-après a été établi par le Secrétaire exécutif du Secrétariat international du Groupe de travail sur la conservation de la flore et de la faune arctiques du Conseil de l'Arctique pour être soumis à l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques. Il donne un aperçu des activités de ce groupe tout en soulignant les travaux en cours et programmés qui contribueront aux objectifs du processus de la Convention sur la diversité biologique, à savoir le suivi de l'état et des tendances de la diversité biologique dans l'Arctique.

II. DIVERSITÉ BIOLOGIQUE DE L'ARCTIQUE

Pourquoi l'Arctique revêt-il une importance mondiale?

3. Tel qu'il est défini par le CAFF, l'Arctique circumpolaire couvre 14,8 millions de km² de terre et 13 millions de km² d'océan. Ces vastes zones de nature à l'état sauvage où les processus écosystémiques continuent de fonctionner dans un état en grande partie naturel jouent un rôle fondamental dans l'équilibre physique, chimique et biologique de la planète. Sept des dix dernières zones de nature sauvage sur Terre se trouvent dans la région arctique. L'une d'entre elles, le Parc national du Nord-Est au Groenland est avec ses 972 000 km² le plus grand parc national du monde. Avec l'Antarctique, l'Arctique contient les plus abondantes ressources d'eau douce sur Terre. L'Arctique héberge des sociétés diverses, dynamiques et uniques en leur genre dont les cultures autochtones dépendent de la terre, de l'eau et de l'océan tout en maintenant des liens étroits avec eux et qui parlent des centaines de langues différentes.

4. L'Arctique est l'hôte d'une vaste diversité biologique, y compris de nombreuses populations d'importance mondiale¹. C'est ainsi qu'on y trouve plus de la moitié des oiseaux littoraux du monde², 80% des populations mondiales d'oise³, plusieurs millions de rennes et de caribous ainsi que des mammifères uniques comme l'ours polaire. Pendant la courte saison de reproduction estivale, 279 espèces d'oiseaux arrivent de pays et régions aussi lointains que sont l'Afrique du Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Amérique du Sud pour tirer parti des longues journées et d'une intense période de productivité. Plusieurs espèces de mammifères marins, y compris des baleines grises et à bosse, des phoques à selle et des phoques à capuchon, migrent également chaque année vers l'Arctique.

5. Selon les estimations, l'Arctique contient un quart des dernières réserves de gaz et de pétrole de la planète dont l'exploitation est censée s'intensifier. Aujourd'hui, 10% du pétrole et 25% du gaz naturel du monde sont déjà produits dans les régions arctiques et subarctiques, la majeure partie en provenance de la Fédération de Russie⁴. Ces données montrent à l'évidence que l'Arctique est une région d'importance mondiale et que ce qui s'y passe aura un effet bien au-delà de ses contours.

Qu'en est-il de la diversité biologique de l'Arctique?

6. En 2001, le CAFF a publié *Arctic Flora and Fauna: Status and Conservation*⁵, premier aperçu réellement circumpolaire de la diversité biologique de l'Arctique. Ce rapport donnait "une bonne idée de l'importance de la plus grande écorégion sur Terre et de son état en présence d'un monde en évolution rapide". Il notait que l'Arctique demeurerait certes en grande partie dans son état naturel et que les impacts de l'activité humaine y étaient relativement mineurs mais que les individus, les espèces et les écosystèmes dans cette région de la planète étaient menacés par de nombreux facteurs et que les conséquences à long

¹ Arctic Climate Impact Assessment (ACIA). (2005). Arctic Climate Impact Assessment. Cambridge University Press, Cambridge, UK, 1042 pp.

² Zöckler, C., Delany, S. & Hagemeyer, W. (2003). Wader populations are declining – how will we elucidate the reasons? Wader Study Group Bull. 100: 202–211.

³ Zöckler, C. (2008). The Role of the Goose Specialist Group in the Circumpolar Biodiversity Monitoring Programme (CBMP). Vogelwelt 129: 127-130.

⁴ Arctic Oil & Gas, Arctic Monitoring and Assessment Programme (2007), page 17.

⁵ Conservation of Arctic Flora and Fauna (CAFF). (2001). Arctic Flora and Fauna: Status and Conservation. Edita. Helsinki. 266 pp.

terme des impacts humains étaient inconnus. Il notait en particulier que les informations nécessaires pour déterminer l'état et les tendances de la faune arctique étaient fragmentaires et quasi totalement inexistantes pour la flore.

7. Depuis la publication de l'évaluation intitulée *Arctic Flora and Fauna: Status and Conservation*⁵, l'Arctique est entrée dans une période de pressions et de changements intensifs qui font intervenir une nouvelle série de défis et d'agents stressants, les changements climatiques venant au premier rang. Selon les projections, un réchauffement du climat arctique devrait provoquer de nombreux changements environnementaux, y compris la fonte de la glace de mer, un accroissement des écoulements et, pour terminer, une hausse du niveau de la mer qui aurait d'énormes conséquences côtières. Quelques-uns de ces changements se font déjà sentir. La hausse des températures a déjà de nombreux effets sur la diversité biologique de l'Arctique, y compris la migration vers le nord de plus d'espèces du sud, l'apparition d'arbustes et le verdissement des terres, la modification des communautés végétales et de la faune qui y est associée, l'augmentation du nombre des espèces envahissantes qui déplacent les populations indigènes de l'Arctique et l'émergence de nouvelles maladies. En outre, les changements de phénologie sont un aspect des changements qui peut conduire à des inadéquations entre des facteurs environnementaux connexes. C'est pourquoi une partie de la diversité biologique locale pourrait être menacée d'extinction imminente.

8. Ces 100 dernières années, les températures arctiques moyennes ont augmenté à près de deux fois le rythme moyen dans le monde⁶. Ces trente dernières années, la superficie saisonnière minimale de glace de mer dans l'Arctique a diminué de 45 000 km² par an⁷. De concert avec la rupture et le bouchage par congélation survenus antérieurement, l'étendue du manteau de neige terrestre dans l'hémisphère nord a diminué et devrait continuer de le faire⁷. L'ampleur de ces changements aura un effet marqué sur la dynamique biologique dans l'Arctique. Quelques-uns des changements écologiques les plus rapides associés au réchauffement se sont produits dans les milieux marins et d'eau douce. Les espèces les plus touchées sont celles à distribution limitée ou ayant des pratiques d'alimentation particulières qui dépendent des aliments sur glace. Au nombre des autres effets projetés des changements climatiques et autres agents stressants comme le développement industriel et l'exploitation des ressources sur la diversité biologique arctique figurent les suivants :

- a) les changements dans la distribution, les aires géographiques et les abondances d'espèces (y compris les espèces exotiques envahissantes);
- b) les changements dans les habitats des espèces arctiques endémiques;
- c) les changements dans la diversité génétique; et
- d) les changements dans le comportement des espèces migratrices.

9. Plusieurs problèmes sont envisagés pour la diversité biologique arctique, les changements climatiques en étant de loin l'agent stressant qui aura la plus grande portée et importance. D'autres agents stressants sont également importants et continuent d'avoir des impacts comme par exemple les substances contaminantes, la fragmentation des habitats, le développement, les captures accessoires et les niveaux de récolte non viables. Les interactions complexes entre les changements climatiques et ces facteurs peuvent accentuer les impacts sur la diversité biologique.

10. Etant donné qu'il est probable que le réchauffement du climat, les transports maritimes et l'exploitation des ressources (p.ex. exploration du gaz et du pétrole) augmenteront, il se pourrait que la pollution et des perturbations menacent de plus en plus la diversité biologique arctique. Un accroissement des activités de développement peut conduire à différents schémas d'établissement humain ainsi qu'à des

⁶ Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). (2007). Summary for Policymakers. In : Climate Change 2007: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Solomon, S., D. Qin, M. Manning, Z. Chen, M. Marquis, K.B. Averyt, M. Tignor and H.L. Miller (eds.)

⁷ Post, E et al, P. (2009). Ecological dynamics across the Arctic associated with recent climate change. Science. 325 (5946):1355–1358.

changements dans l'utilisation des ressources. Une diminution de la couverture de glace peut faire monter le nombre de zones accessibles à la pêche, rendre de nouvelles espèces économiquement disponibles et, partant, créer des débouchés ainsi que des défis pour une utilisation durable. De nombreuses espèces arctiques migrent également sur de longues distances partout dans le monde et sont ainsi soumises à des changements environnementaux durant leurs déplacements, notamment le transport dans leurs corps de polluants qu'elles ramènent vers le nord. Ces changements en cours et futurs nous obligent à déterminer la manière la meilleure d'y répondre et d'en tenir compte lorsque sont établis les plans d'une gestion durable et efficace de l'Arctique. Le CAFF agit à l'interface entre la science et la politique et, en tant que tel, il est essentiel pour fournir un mécanisme chargé de trouver des réponses communes à des questions d'importance.

III. LE CAFF ET LE CONSEIL DE L'ARTIQUE

11. Les pays membres du Conseil de l'Arctique ont reconnu que leur écosystème commun avec sa faune et sa flore uniques est fragile et menacé par plusieurs facteurs et que les changements dans la diversité biologique arctique ont des répercussions partout dans le monde. Pour encourager la conservation de la faune et de la flore arctiques, leur diversité et leurs habitats, le groupe de travail sur la conservation de la faune et de la flore arctiques (CAFF) a été créé en 1992 dans le cadre de la stratégie pour la protection de l'environnement arctique (AEPS). Le CAFF est un des six groupes de travail du Conseil de l'Arctique⁸ et il traite essentiellement de la diversité biologique. Il couvre une aire circumpolaire comme en atteste la composition de son conseil de direction om siègent des membres des huit pays de l'Arctique⁹, six organisations autochtones¹⁰ et des observateurs d'organisations internationales, à savoir l'UICN – Union internationale pour la conservation de la nature, le Fonds mondial pour la nature et le Programme des Nations Unies pour l'environne ainsi que des pays non arctiques¹¹.

12. Le CAFF a pour mandat d'assurer la conservation de la diversité biologique arctique et d'en communiquer les résultats aux gouvernements et résidents de l'Arctique, aidant à promouvoir des pratiques qui garantissent la durabilité de l'utilisation des ressources de l'Arctique. Pour conserver avec succès le milieu naturel et permettre un développement économique, il est nécessaire d'avoir des données de référence exhaustives, y compris sur l'état et les tendances de la diversité biologique, les habitats et la santé des écosystèmes de l'Arctique.

13. Les projets du CAFF fournissent des pour une prise de décisions éclairée, aidant ainsi à résoudre le dilemme entre le désir de conserver le milieu naturel et de permettre une croissance régionale. Il est guidé par le Plan stratégique du Conseil de l'Arctique pour la conservation de la diversité biologique arctique. Le CAFF utilise une approche par écosystème et ses activités sont dans la mesure du possible liées à des unités écosystémiques clairement identifiées.

14. Les objectifs et les actions attribués au CAFF sont en résumé les suivants :

- a) collaborer en vue d'une recherche, d'une utilisation durable et d'une conservation plus efficaces;
- b) coopérer en vue de conserver la faune et la flore arctiques, leur diversité et leurs habitats;
- c) protéger l'écosystème arctique des menaces causées par l'homme;

⁸ www.arctic-council.org

⁹ Les huit pays membres du Conseil de l'Arctique sont le Canada, le Danemark/Groenland/ îles Faroe, les Etats-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède.

¹⁰ Les six organisations autochtones du Conseil de l'Arctique sont la Conférence inuite circumpolaire, le Conseil arctique Athabaskan, Gwich'in Council International, le Conseil Saami, RAIPON et l' Aleut International Association

¹¹ Sont pays observateurs du Conseil de l'Arctique l'Allemagne, l'Espagne, la France, les Pays-Bas, la Pologne et le Royaume-Uni.

- d) chercher à élaborer des lois, règlements et pratiques plus efficaces pour la gestion, l'utilisation et la conservation de la faune, de la flore et des habitats;
- e) oeuvrer en coopération avec les peuples autochtones de l'Arctique;
- f) consulter des organisations internationales appropriées et coopérer avec elles et chercher à créer d'autres formes de coopération;
- g) compiler et diffuser à intervalles réguliers des informations sur la conservation arctique;
- h) contribuer aux évaluations d'impact sur l'environnement des activités proposées; et
- i) formuler des recommandations de politique générale pour faciliter la prise de décisions en meilleure connaissance de cause ainsi que l'utilisation durable des ressources vivantes de l'Arctique.

15. Les priorités communes convenues pour la période de la présidence norvégienne, danoise et suédoise (2007 – 2013) du Conseil de l'Arctique portent sur les changements climatiques, la gestion intégrée des ressources, l'Année polaire internationale (API), les peuples autochtones, les conditions de vie locales et les questions de gestion. La présidence suédoise du Conseil de l'Arctique (2011-2013) a ajouté à cette liste la diversité biologique. Les travaux du CAFF traduisent l'accent mis sur ces priorités, en particulier la sensibilisation/communication, la coopération, l'intégration des données, les informations spatiales, les séries de données et les analyses circumpolaires. Le CAFF accorde également une priorité à l'API aussi bien en bénéficiant des recherches générées par l'API qu'en contribuant à son patrimoine. L'Évaluation de la biodiversité de l'Arctique (ABA), le Programme de surveillance de la biodiversité circumpolaire et les autres activités du CAFF contribuent pour beaucoup à la compréhension des impacts des changements climatiques et autres agents stressants sur la diversité biologique et l'utilisation durable des ressources vivantes de l'Arctique.

IV. LE PROGRAMME DE SURVEILLANCE DE LA BIODIVERSITÉ CIRCUMPOLAIRE

16. Le réchauffement de l'Arctique, avec ses impacts nombreux et de plus en plus grands sur la flore, la faune et les habitats, a accentué la nécessité d'identifier et de combler les lacunes de connaissances sur divers aspects de la diversité biologique arctique et de sa surveillance. Cette nécessité a été clairement identifiée dans l'Évaluation 2005 de l'impact du changement climatique dans l'Arctique qui a recommandé que la surveillance à long terme de la biodiversité arctique soit élargie et renforcée. Le groupe de travail CAFF a donné suite à cette recommandation avec la mise en oeuvre du programme de surveillance¹².

17. Le programme de surveillance est le principal programme de conservation de la faune et de la flore arctiques - via le CAFF et le Conseil de l'Arctique – et ses activités sont canalisées dans des politiques efficaces de conservation, d'atténuation et d'adaptation qui encouragent la durabilité des ressources vivantes de l'Arctique. C'est un réseau international de scientifiques et d'utilisateurs de ressources locales qui travaillent ensemble pour renforcer la surveillance de la diversité biologique arctique afin d'améliorer la détection, la compréhension et la communication d'importantes tendances en matière de biodiversité de manière à faciliter la prise de décisions de gestion plus éclairées et ponctuelles. Le programme consiste en un forum international d'éminents scientifiques et spécialistes de la conservation des huit pays de l'Arctique, des organisations autochtones du Conseil de l'Arctique et de grandes organisations mondiales de conservation. Son but est de faciliter une détection, une communication et une réponse plus rapides quant aux tendances et pressions significatives liées à la diversité biologique qui touchent la région circumpolaire. Il est également de faciliter la conservation de la diversité biologique dans l'Arctique ainsi que l'utilisation durable des ressources naturelles de la région :

- a) en harmonisant et en intensifiant les efforts de surveillance dans l'Arctique, ce qui améliorera la capacité que nous avons de détecter et comprendre les tendances importantes; et

¹² www.cbmp.is

b) en faisant rapport aux principaux décideurs et parties prenantes et en communiquant avec eux, ce qui permettra des réponses efficaces en matière de conservation et d'adaptation aux changements dont fait l'objet la diversité biologique arctique.

18. Il est avant tout un organe de coordination chargé : i) d'exécuter les programmes de surveillance de la diversité biologique arctique; ii) de combler les lacunes de connaissances au moyen de l'identification de nouveaux programmes; iii) de rassembler, d'intégrer et d'analyser des données; et iv) de communiquer les résultats. Grâce à sa fonction de coordination, le programme de surveillance peut créer un cadre de collaboration pour l'évaluation et la surveillance de la diversité biologique arctique qui donnera des idées précédemment impossibles à se faire à une échelle circumpolaire. Le résultat final est une compréhension plus large de l'environnement arctique et de la manière la meilleure de conserver ses ressources et de s'adapter aux changes dont elles font l'objet.

19. Pour assurer la coordination et l'intégration avec des initiatives mondiales connexes, le programme de surveillance est stratégiquement lié à d'autres programmes de conservation internationaux et initiatives de recherche et de surveillance tels que l'Évaluation de la biodiversité arctique du CAFF, le Réseau d'observation GEO-Biodiversité (le programme de surveillance est un réseau régional d'observation de la biodiversité ('Arctic-BON')), le Partenariat relatif aux indicateurs de la biodiversité (BIP) et l'Initiative de soutien des réseaux d'observation de l'Arctique (SAON). Il est actuellement dirigé par le Canada. Un comité directeur international supervise la direction stratégique et la mise en oeuvre du programme de surveillance.

Groupes d'experts sur la surveillance

20. Le programme de surveillance de la biodiversité circumpolaire adopte en matière de gestion une approche par écosystème, fonctionnant sous la forme d'un réseau de réseaux qui coordonne les réseaux existants fondés sur les espèces, les habitats et les sites. Plusieurs groupes d'experts sur la surveillance ont été mis en place (marine, d'eau douce et terrestre; la côtière est toujours en instance), chacun traitant d'un des principaux systèmes de l'Arctique. Ils servent de mécanismes de coordination des activités de surveillance de la diversité biologique dans l'Arctique. Chacun de ces groupes est chargé d'établir des plans de surveillance de longue durée. Le premier de ces plans (écosystème marin) a été achevé et approuvé par le Conseil de l'Arctique et sa mise en oeuvre commencera à l'automne 2011. Les plans de surveillance des écosystèmes d'eau douce et terrestres sont censés être achevés en 2012. L'Évaluation de la biodiversité arctique du CAFF, qui devrait être achevée en 2013, servira de référence aux plans de surveillance du PSBC.

Réseaux et plans de surveillance

21. A l'appui de ces groupes d'experts et de leurs plans de surveillance circumpolaires, plusieurs cadres de surveillance ont été élaborés ou sont en cours d'élaboration. Les cadres de surveillance achevés couvrent les oiseaux de mer, les mammifères marins, les oiseaux du littoral, les rennes et les systèmes de rennes sauvages. Le PSBC travaille actuellement à l'élaboration d'une série de cadres de surveillance additionnels. C'est ainsi par exemple que le premier plan de surveillance des ours polaires dans l'Arctique est en cours d'examen et il devrait être finalisé en septembre 2011. Est également en cours d'élaboration le cadre de surveillance des aires protégées, un document de base se trouvant dans sa phase d'examen finale.

Indices et indicateurs

22. Une surveillance efficace est l'assise d'une prise de décisions réactive. Toutefois, à moins que les informations correctes ne soient communiquées dans les formats appropriés aux publics appropriés, les résultats de cette surveillance se perdront. C'est pourquoi des rapports ciblés et cohérents constituent une pierre angulaire du PSBC. Pour faciliter l'établissement de rapports efficaces et cohérents, le PSBC a choisi une série d'indices et d'indicateurs qui donne une image complète de l'état de la diversité biologique dans l'Arctique – des espèces aux habitats en passant par les processus écosystémiques et les

services écologiques. Ils ont été choisis sur la base d'une procédure de consultation d'experts et ils traduisent les capacités et compétences existantes en matière de surveillance.

23. Les indices et indicateurs sont élaborés d'une manière hiérarchique qui permet aux clients de 'forer' dans les données d'indices de haut niveau à des indicateurs plus détaillés sur lesquels repose un indice particulier et – lorsque les données le permettent – à des populations, sous-populations ou données régionales sur les tendances des habitats. Cette approche maximisera l'utilité et la portée des informations en tenant compte des différents besoins de données des utilisateurs finals. L'Indice des tendances des espèces de l'Arctique (ASTI)¹³ est un bon exemple de l'efficacité de cette approche et de la valeur de ces indicateurs pour la Convention sur la diversité biologique. On trouvera de plus amples informations dans la stratégie du PSBC pour l'élaboration d'indices et d'indicateurs afin suivre l'état et les tendances de la diversité biologique dans l'Arctique. La mise en oeuvre des plans de surveillance panarctique du PSBC sous-tendent ces indicateurs et les informations en découlant garantiront que ces indicateurs seront continuellement actualisés pour faire rapport sur l'état et les tendances de la diversité biologique dans l'Arctique.

Communication et sensibilisation

24. Le PSBC élabore des outils coordonnés de communication et de sensibilisation, y compris une série d'indices et d'indicateurs de la diversité biologique dans l'Arctique, c'est-à-dire les aires protégées, la linguistique et l'ASTI ainsi qu'un outil de cartographie et de gestion des données fondé sur la Toile (portail de données) pour les données relatives à la diversité biologique. Un portail de données prototype fondé sur la Toile a été élaboré (le Réseau d'information sur les oiseaux de mer) pour gérer et décrire une variété de données relatives à la diversité biologique dans l'Arctique. Il sert de point de référence pour les informations existantes sur les ressources et les tendances biologiques dans tout l'Arctique. Le Réseau d'information sur les oiseaux de mer est actuellement mis au point avec de nouveaux outils analytiques et des séries de données nationales additionnelles sur les oiseaux de mer y sont incorporées. Les activités du PSBC ont eu pour résultat un large éventail de publications à la liste complète desquelles il est possible d'accéder sur le site Internet du CAFF¹⁴.

Orientation future

25. Le PSBC continuera de favoriser le peaufinement de ses indicateurs relatifs à la diversité biologique, celui de son portail de données fondé sur la Toile ainsi que l'achèvement et la mise en oeuvre de ses plans de surveillance panarctiques. Son cadre technique sera encore amélioré par la création de plates-formes de gestion des données (portail de données du PSBC fondé sur la Toile et Catalogue des données polaires), des séries de données sur les indicateurs de la diversité biologique panarctique (comme par exemple l'Indice des tendances des espèces de l'Arctique) et la mise en oeuvre des plans et cadres intégrés de surveillance du PSBC. Ce dernier continuera de promouvoir le partenariat stratégique, c'est-à-dire le renforcement des capacités du programme dans des secteurs clés. Cela comprend le ciblage d'organisations clés en Europe, en Russie et en Amérique du Nord afin de mettre en place un vaste consortium pour une meilleure conservation et une meilleure surveillance de la diversité biologique dans l'Arctique.

V. ÉVALUATIONS

26. Pour conserver avec succès le milieu naturel et permettre le développement de l'économie, il est nécessaire d'avoir des données de base exhaustives, notamment sur l'état et les tendances de la diversité biologique, les habitats et la santé des écosystèmes dans l'Arctique. A cette fin, le CAFF se livre à différentes activités d'évaluation qui sont centrées sur la *synthèse et l'évaluation de l'état et des tendances de la diversité biologique dans l'Arctique*. Ces activités fournissent des descriptions indispensables de l'état actuel des écosystèmes et de la diversité biologique dans l'Arctique, créant des

¹³ www.asti.is

¹⁴ www.caff.is/publications

lignes de base qui seront utilisées dans les évaluations régionales et mondiales de la diversité biologique arctique et qui éclaireront et guideront les travaux futurs du Conseil de l'Arctique. Au nombre desdites activités figurent l'Évaluation de la biodiversité dans l'Arctique, l'Évaluation de la biodiversité arctique associée à la glace de mer et l'Indice des tendances des espèces dans l'Arctique. Il convient également de noter que, outre des évaluations en cours, le PSBC fera tous les cinq ans, au moyen de son plan de mise en oeuvre, des évaluations de suivi.

Évaluation de la biodiversité dans l'Arctique

27. Le but de l'Évaluation de la biodiversité dans l'Arctique est de synthétiser et d'évaluer l'état et les tendances de la diversité biologique dans l'Arctique. Elle fournira une description indispensable de l'état actuel des écosystèmes et de la diversité biologique dans l'Arctique, créera une ligne de base qui sera utilisée dans les évaluations régionales et mondiales de la diversité biologique arctique et servira à éclairer et guider les travaux futurs du Conseil de l'Arctique. Elle fournira des savoirs scientifiques et écologiques traditionnels à jour, recensera les lacunes dans le fichier des données, identifiera les mécanismes clés de changement et produira des recommandations.

28. L'Évaluation de la biodiversité dans l'Arctique comprend trois phases. La phase 1 a été achevée avec la publication du rapport intitulé *Tendances de la biodiversité arctique 2010 : indicateurs de changement*¹⁵. De concert avec le lancement de ce rapport, un portail spécialisé a été ouvert : www.arcticbiodiversity.is. Le rapport présente une évaluation préliminaire de l'état et des tendances de la diversité biologique arctique et repose sur la série d'indicateurs élaborés par le PSBC. Pour ce rapport, vingt-deux indicateurs ont été retenus afin de donner un instantané des tendances observées aujourd'hui de la diversité biologique arctique. Ils l'ont été pour couvrir d'importants groupes d'espèces largement distribuées dans les écosystèmes de l'Arctique. Une attention particulière a été accordée aux indicateurs étroitement associés à l'utilisation de la diversité biologique par les communautés autochtones et locales ainsi qu'aux indicateurs utiles pour les décideurs. Les indicateurs ont également été choisis sur la base de ce qui était réalisable dans le cadre des données existantes et dans les délais disponibles. Chaque chapitre d'indicateurs donne un aperçu de l'état et des tendances d'un indicateur donné, des informations sur les agents stressants et des soucis pour l'avenir.

29. Le rapport est destiné à un vaste public, y compris les gouvernements et résidents de l'Arctique. Il a été la contribution du Conseil de l'Arctique :

- a) à l'objectif de 2010 qui était de réduire considérablement le taux d'appauvrissement de la diversité biologique;
- b) à l'Année internationale de la biodiversité 2010; et
- c) à la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique.

30. Le Conseil de l'Arctique a souligné l'importance du suivi des principales conclusions du rapport. En réponse, plusieurs projets ont été entrepris comme par exemple une évaluation de la diversité biologique associée à la glace de mer. La phase 2 de l'Évaluation de la biodiversité dans l'Arctique est une évaluation scientifique complète de cette biodiversité qui devrait être achevée en 2013. La phase 3 consistera en un document de recommandations de politique générale qui sera lui aussi achevé en 2013.

Évaluation de la diversité biologique associée à la glace de mer dans l'Arctique

31. Ce projet que dirigent le Canada et les États-Unis d'Amérique au CAFF a pour buts :

- a) de fournir une synthèse de l'état actuel et des tendances de la diversité biologique associée à la glace, y compris les effets directs sur les espèces marines et les effets indirects sur les espèces terrestres;

¹⁵ <http://caff.arcticportal.org/arctic-in-focus/284-arctic-biodiversity-trends-2010>. Ce rapport a été présenté à une manifestation parallèle pendant la dixième réunion de la Conférence des Parties de la CDB en octobre 2010.

- b) de débattre la réaction prévue de ces biotes aux expositions relatives à la glace;
- c) de réfléchir aux effets de la faible couche de glace et à son impact sur la diversité biologique des espèces pour les peuples du Nord; et
- d) de recommander des actions qui pourraient atténuer ces changements.

32. Les changements climatiques font état de tendances à une réduction de l'étendue et de l'épaisseur de la glace de mer dans l'Arctique. De nombreuses espèces sont associées à cette glace et on peut donc s'attendre à ce qu'elles soient sensiblement affectées par la réduction projetée de la disponibilité de glace. Il est également important de reconnaître que les espèces associées à la glace de mer sont de manière trophique liées directement et indirectement à d'autres espèces dans les écosystèmes terrestres et marins et qu'ils doivent être pris en considération dans les analyses des effets de la perte de glace de mer.

33. L'examen des effets du réchauffement des océans sur les espèces tributaires de la glace dans l'Arctique est en cours. Le projet SWIPA (neige, eau, glace et pergélisol dans l'Arctique) est le projet du Conseil de l'Arctique sur les changements climatiques et la cryosphère arctique. Il a étudié les impacts biologiques des changements dont fait l'objet la glace de mer dans l'Arctique et résume le rôle que cette glace joue pour plusieurs espèces clés dans le Nord. Ce type d'information se révélera très utile pour l'analyse au niveau des écosystèmes qui sera effectuée dans le cadre du projet proposé ici. Ce projet mettra à profit d'autres initiatives comme l'Évaluation de la biodiversité dans l'Arctique et le SWIPA qui synthétisent et évaluent l'état et des tendances de la diversité biologique dans l'Arctique. De plus amples informations se trouvent sur le site www.caff.is/assessments.

Indice des tendances des espèces dans l'Arctique (ASTI)

34. L'ASTI utilise des données de surveillance démographique pour suivre les tendances des espèces vertébrées marines, terrestres et d'eau douce de l'Arctique. Cet indice permet d'obtenir une mesure composite des tendances générales des populations de vertébrés dans l'Arctique (entre 1970 et 2004). Il peut également être organisé pour montrer les tendances fondées sur la taxonomie, le biome ou la région. Enfin, il suit près de 1 000 séries de données sur les populations de vertébrés dans l'Arctique par biome, taxon et statut migratoire.

35. Pour faciliter l'examen des tendances régionales, l'Arctique a été divisé en trois sous-régions : subarctique, Arctique inférieur et Arctique supérieur (voir la carte). De même, les données sur les populations des espèces ont été classifiées sur la base des habitats dans lesquels elles vivent (terres, lacs et cours d'eau, ou océans). Ces derniers ont également été identifiés en fonction du bassin océanique (Arctique, Atlantique, Pacifique) qui est leur habitat. Les populations dans l'ASTI ont en outre été marquées en fonction de leur statut migrateur, de leur niveau trophique et d'autres catégories pertinentes. L'ASTI nous permet de suivre les tendances générales des ressources vivantes de l'Arctique et d'en identifier les causes, qu'elles soient des réponses à des phénomènes naturels ou à des agents stressants anthropiques.

VI. STRATÉGIES

36. Le mandat du CAFF est d'assurer la conservation de la diversité biologique dans l'Arctique et d'en communiquer les résultats aux gouvernements et résidents de l'Arctique, aidant à promouvoir des pratiques qui garantissent la durabilité des ressources de l'Arctique tout en travaillant à l'établissement de règlements et pratiques de gestion de la faune, de la flore et des habitats ainsi que de la conservation et de l'utilisation des ressources de l'Arctique. Pour aider à remplir ce rôle, le CAFF formule une série de stratégies présentant des plans pour la conservation directe des espèces mais aussi conçues pour élaborer le cadre qui facilitera des mesures de conservation plus efficaces.

37. Le CAFF a formulé une stratégie de coopération pour la conservation de la diversité biologique dans l'Arctique qui sert de cadre à des stratégies de conservation et plans d'action additionnels traitant par exemple d'habitats arctiques spécifiques ainsi que d'espèces ou groupes d'espèces faisant l'objet de préoccupations en matière de conservation dans les pays de l'Arctique comme par exemple les mouettes

blanches, les eiders et les marmottes. En 2008, une stratégie pour faciliter et promouvoir les approches de surveillance communautaires dans la surveillance de la diversité biologique de l'Arctique a été publiée par le truchement du PSBC. Toutes ces stratégies comportent des recommandations scientifiques et de conservation sur la manière de les mettre en oeuvre et d'obtenir la plus efficace en matière de gestion. Elles sont élaborées grâce à une coopération internationale intensive entre les pays et les scientifiques de la région arctique. Elles contribuent à renforcer la coopération entre les pays, les communautés et les organisations de l'Arctique pour s'assurer de la capacité de production naturelle des écosystèmes de l'Arctique et protéger ainsi la diversité biologique à tous les niveaux dans l'Arctique¹⁶.

VII. ACTIVITÉS DU CAFF

Groupes d'experts

38. Le CAFF peut créer des groupes d'experts qui ont des mandats spécifiques en rapport avec ses activités clés et qui garantissent que les scientifiques, écologistes et gestionnaires s'intéressant à la flore et à la végétation de l'Arctique disposent d'un forum pour promouvoir, faciliter et coordonner les activités de conservation, de gestion et de recherche d'un intérêt commun. Ces groupes ont pour beaucoup contribué à la synthèse à la coordination et à la publication des recherches. Le CAFF compte actuellement sur deux groupes d'experts :

a) le groupe circumpolaire sur la flore (CFG - www.caff.is/cfg), doté qu'il est de compétences botaniques tirées du Conseil de l'Arctique et de pays observateurs promeut, encourage et coordonne à l'échelle internationale la conservation de la diversité biologique de la flore et de la végétation ainsi que des habitats de l'Arctique et les activités de recherche dans ces domaines. Il oeuvre également pour améliorer l'échange d'informations relatives à la flore et à la végétation de l'Arctique de même que les facteurs qui influent sur l'état et les tendances de la flore arctique; et

b) le groupe circumpolaire sur les oiseaux de mer (CBird - www.caff.is/cbird) qui facilite les activités de conservation, de gestion et de recherche entre les pays circumpolaires et oeuvre pour améliorer la communication entre les scientifiques et les gestionnaires aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Arctique. Les questions liées à la conservation comprennent les prédateurs qui ont été introduits, l'altération des habitats, la pollution par les hydrocarbures et les substances contaminantes, les captures accessoires d'oiseaux de mer, les récoltes et les changements climatiques. CBird encourage aussi la conservation des oiseaux de mer migrateurs en dehors de l'Arctique, coordonne le réseau de surveillance des oiseaux de mer du programme de surveillance de la biodiversité circumpolaire et élabore diverses initiatives concernant les oiseaux de mer.

Activités d'appui

39. Le CAFF se livre également à un large éventail d'activités d'appui qui portent sur différents aspects de la diversité biologique arctique en aidant à comprendre et découvrir l'état et les tendances et manières dont la conservation dans l'Arctique peut être améliorée de même qu'à promouvoir des pratiques qui garantissent la durabilité des ressources de l'Arctique. Un exemple est celui de la participation à des projets tels que l'Infrastructure des données spatiales de l'Arctique (Arctic SDI - www.arctic-sdi.org) qui permettra la création d'une carte harmonisée couvrant la région arctique toute entière. Cette carte facilitera un traitement et une manipulation plus robustes des données aussi bien à des fins de recherche que de gestion.

VIII. PROBLÈMES LIÉS À LA CONSERVATION DANS L'ARCTIQUE

40. Bien que nous ayons beaucoup appris depuis 2001, maintes questions demeurent sans réponse. Nous n'avons pas une connaissance suffisante des effets des changements climatiques sur la diversité biologique, de ce que ces changements signifient pour la faune et la flore et des effets qu'ils ont sur les

¹⁶ Il est possible d'accéder à une liste complètes des stratégies achevées à l'adresse suivante : <http://www.caff.is/strategies>

ressources naturelles dont un grand nombre revêt une grande importance pour les populations locales. L'Évaluation d'impact sur le climat de l'Arctique a clairement démontré un manque général d'informations sur les effets quantifiés des changements climatiques sur la diversité biologique¹⁷. Il ne suffit pas de montrer que ces changements ont pour résultat des changements dans l'environnement physique.

41. Que ce soit directement ou indirectement, les peuples de l'Arctique vivent des produits biologiques de la terre, de l'eau douce et de la mer en recourant à la chasse, à la pêche et à l'agriculture. Il est donc vital que nous puissions détecter les changements et déterminer la manière dont ils varient géographiquement, entre les espèces, les populations et les communautés biologiques. Nous devons comprendre les interactions complexes entre le climat et les communautés d'espèces arctiques¹⁸. Bien que ces informations commencent à faire surface, l'accumulation de données sur la diversité biologique est encore en retard sur la modélisation du climat et la collecte d'informations sur le milieu abiotique.

42. Plusieurs problèmes sont envisagés pour la diversité biologique de l'Arctique. Avec le réchauffement du climat, il est probable que les transports maritimes et l'exploitation des ressources (p.ex., exploration de gaz et de pétrole) augmenteront, ce qui risque d'accroître la pollution et de perturber la diversité biologique de l'Arctique. Un développement plus poussé peut déboucher sur différents schémas d'établissement humain et sur des changements dans l'utilisation des ressources. Une diminution de la couverture de glace peut donner lieu à une augmentation du nombre des zones accessibles à la pêche et rendre de nouvelles espèces économiquement disponibles, créant ainsi des débouchés mais aussi des problèmes d'utilisation durable. De nombreuses espèces arctiques migrent également sur de longues distances partout dans le monde et sont ainsi soumises à des changements environnementaux durant leurs déplacements, ramenant notamment dans leurs corps vers le Nord des polluants.

43. C'est parce que ces espèces se déplacent dans les territoires arctiques comme non-arctiques que la coopération internationale au delà de l'Arctique est nécessaire pour assurer leur conservation concertée et soutenue. Une réponse aux plus grandes pressions exercées par l'homme dans l'Arctique est la création d'aires protégées. Bien qu'elles s'améliorent, les aires protégées actuelles ne sont pas encore suffisamment représentatives des habitats et de écosystèmes. Par exemple, il est généralement reconnu que particulièrement rares sont les aires marines protégées. Fait même défaut une vue d'ensemble complète des zones biologiquement sensibles dans l'écosystème marin de l'Arctique, y compris dans les zones marines situées au delà des juridictions nationales. Ceci étant, les aires protégées ne sont qu'un aspect de la conservation de la diversité biologique car les changements climatiques exigent inévitablement que soit accordée une plus grande attention aux mesures de conservation plus générale et ce, en raison de changements dans les distributions et de nouvelles introductions dans la faune et la flore locales.

44. Pour atténuer les pressions auxquelles fait face la diversité biologique de l'Arctique, il est nécessaire d'avoir de meilleures informations plus coordonnées sur les changements dont est l'objet la diversité biologique. Au moyen du programme de surveillance de la biodiversité circumpolaire, le CAFF a rassemblé de nombreuses séries de données qui font état de tels changements. Ce programme est une réponse efficace aux nombreux problèmes qui sont envisagés du fait des changements climatiques et de l'évolution de l'utilisation par les êtres humains des régions arctiques. Il existe déjà de nombreuses données sur la diversité biologique dans l'Arctique mais l'enjeu est de les rassembler, d'analyser et de recenser les lacunes en matière de surveillance circumpolaire, et de les utiliser pour faciliter la prise de décisions en meilleure connaissance de cause.

45. Le but du PSBC est de couvrir la diversité biologique à tous les niveaux, du niveau génétique au niveau écosystémique, utilisant les technologies les plus récentes ainsi que les savoirs écologiques

¹⁷ Arctic Climate Impact Assessment (ACIA) (2005). Arctic Climate Impact Assessment. Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni, 1042 pages.

¹⁸ Post, E et al. (2009). Ecological dynamics across the Arctic associated with recent climate change. *Science*. 325 (5946):1355–1358.

traditionnels des peuples du Nord. Le PSBC est un processus qu'il n'est pas possible de mettre en oeuvre d'une seule fois mais il avance bien avec la création de réseaux de surveillance, d'indicateurs et d'indices ainsi que d'outils de gestion comme le Réseau circumpolaire d'information sur les oiseaux de mer. Le PSBC est une réponse précise aux engagements internationaux que les pays de l'Arctique ont pris d'enrayer l'appauvrissement de la diversité biologique. Les résultats sont d'un usage pratique pour les nombreuses questions auxquelles les countries et le Conseil de l'Arctique font face dans leurs délibérations. L'enjeu actuel est d'utiliser mieux et d'une manière plus coordonnées les données disponibles, de combler les lacunes en matière de connaissances et d'élargir la couverture géographique des informations arctiques pour la conservation et la durabilité de l'environnement ainsi que dans l'intérêt des décideurs, des peuples de l'Arctique, de la science et de la communauté mondiale dans son ensemble.

46. Les aspects de la disparition de savoirs locaux comme les langues arctiques et les savoirs écologiques traditionnels doivent être pleinement reconnus et traités. Les changements climatiques et tous les problèmes qui y sont associés – qu'ils relèvent du milieu naturel ou qu'ils soient liés aux êtres humains – posent une nouvelle série de défis pour la diversité biologique et les peuples de l'Arctique. La protection de l'environnement constitue un enjeu majeur pour le Conseil de l'Arctique et toutes les autres parties prenantes intéressées dans le Nord. Le CAFF, en sa qualité de bras de la diversité biologique du Conseil de l'Arctique, contribue à la recherche de solutions appropriées.

47. Pour répondre aux changements en cours, les planifier et s'y adapter, la conservation dans l'Arctique doit être dynamique et tournée vers l'extérieur. Plusieurs questions doivent être prises en considération.

Échelle et approche : l'élaboration d'une approche dynamique prospective

48. Au sein du Conseil de l'Arctique, l'attention a surtout porté sur la production d'évaluations qui sont statiques et non pas dynamiques. Il s'écoule souvent beaucoup de temps entre le moment où les informations sont collectées, analysées et mises à sa disposition. Cela signifie que les données que ces évaluations contiennent ne sont souvent pas les plus récentes, ce pour quoi l'analyse qui s'en sert risque d'être caduque. Les évaluations ponctuelles régulières ont été la norme et, une fois achevées, le travail et les efforts consacrés à ces coopérations circumpolaires s'arrêtent et le processus recommence sur un autre aspect et souvent à partir de zéro. Cela met en relief un problème fondamental qui est de raccourcir la durée de temps qui s'écoule entre le moment où les données sont collectées et celui où elles ont été traitées et présentées aux décideurs. Le but recherché doit être de donner aux décideurs un temps de réponse plus rapide. Les activités de conservation doivent être dynamiques et prospectives et non pas être coincées dans l'approche statique qui a jusqu'ici dominé.

49. Le CAFF est conscient de ce problème et il a ces dernières années travaillé à la recherche d'une solution. Cette approche a consisté non seulement à faire des évaluations traditionnelles mais aussi à favoriser la création d'un cadre permettant sur une base permanente la collecte, le traitement et l'analyse de données. Le but est au moyen de l'Évaluation de la biodiversité arctique de ne pas produire une évaluation statique ponctuelle traditionnelle mais plutôt de créer une ligne de base des savoirs actuels tout en mettant au point le moteur, c'est-à-dire le Programme de surveillance de la biodiversité circumpolaire, qui nourrira de données cette ligne de base et lui permettra ainsi de devenir un outil vivant dynamique qui est durable et qui peut produire des évaluations et des analyses plus souples et à intervalles réguliers. Cette ligne de base dynamique fournira des données à jour et régulières qui aideront les décideurs à identifier les actions prioritaires.

Informations : disponibilité et accessibilité

50. La disponibilité d'informations et leur accessibilité dans des formats et des normes qui permettront de faciliter l'intégration des données pour créer des séries de données circumpolaires jouent un rôle clé dans l'efficacité avec laquelle les efforts de conservation se développeront. Des initiatives telles que la SDI arctique et l'ASTI constituent d'importantes contributions aideront à faire en sorte que les données collectées partout dans l'Arctique puissent être comparables, facilement intégrées et accessibles. Il est important pour le futur développement d'efforts de conservation efficaces que soit fait

usage de technologies comme la télédétection qui renforcent de nos jours la capacité de jouer un important rôle dans la surveillance et les évaluations à l'échelle circumpolaire.

Communication et sensibilisation

51. Il est nécessaire de trouver des moyens efficaces de communiquer les informations obtenues au moyen d'activités de surveillance et d'évaluation dans un format qui les rend accessibles et utilisables pour le public, les scientifiques et les décideurs. Le création d'outils de communication pour transmettre les résultats est vitale, le Réseau d'information sur les oiseaux de mer étant un exemple d'un bon outil de communication. Trouver des moyens créateurs d'intégrer les données les rend plus utiles en fournissant une couverture régionale et circumpolaire mais la tâche est compliquée et exige de la patience. Il est crucial de veiller à ce que le retour d'information ne soit pas à sens unique, c'est-à-dire des chercheurs aux communautés, des analystes de données aux collecteurs de données et des résultats compréhensibles à la politique. L'établissement à intervalles réguliers sur l'état et les tendances est un aspect essentiel à prendre en compte pour s'assurer que les résultats et les messages de la surveillance sont bien communiqués. C'est CBird qui a peut-être eu l'expérience la plus grande ayant influencé la gestion. Avec les résultats de la surveillance, CBird a pu identifier les espèces en difficulté et mettre au point des stratégies de conservation propres à tenir compte des résultats de la surveillance.

Financement

52. Il convient de veiller à assurer la continuité des efforts et la durabilité des activités de surveillance afin de permettre l'élaboration de séries de données circumpolaires et de longue durée. Ces séries de données sont nécessaires pour permettre l'adaptation et la réponse aux changements qui surviennent.

IX. PRINCIPALES CONCLUSIONS DES TENDANCES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE ARCTIQUE

53. En 2008, le Programme des Nations Unies pour l'environnement a adopté une résolution exprimant son 'extrême préoccupation' au sujet des impacts des changements climatiques sur les peuples autochtones, les autres communautés et la diversité biologique de l'Arctique¹⁹. Il a souligné les lourdes conséquences que pourraient avoir les changements dans l'Arctique. La publication *Tendances de la biodiversité arctique 2010 : indicateurs de changement* donne des preuves que quelques-uns de ces impacts anticipés sur la diversité biologique arctique surviennent déjà. En outre, bien que les changements climatiques soient un agent stressant envahissant, d'autres agents stressants comme le transport à longue distance de substances contaminantes, la récolte non viable d'espèces sauvages et l'exploitation des ressources ont également des impacts sur la diversité biologique arctique. Les principales conclusions traduisent les informations issues des 22 indicateurs présentés dans le présent rapport. Une évaluation scientifique plus complète de la diversité biologique dans l'Arctique émergera de l'Évaluation exhaustive de la diversité biologique arctique qui est en cours de préparation. Des habitats uniques en leur genre pour la faune et la flore de l'Arctique, notamment de la glace de mer, des toundras, des étangs et des lacs thermokarst ainsi que des tourbières gelées en permanence ont disparu ces dernières décennies. Au nombre des principales conclusions figurent les suivantes :

a) Bien que la plupart des espèces arctiques examinées dans le présent rapport soient actuellement stables ou en nombre croissant, quelques espèces d'importance mondiale pour les peuples ou les espèces de l'Arctique sont en régression;

b) Les changements climatiques deviennent l'agent stressant d'envergure le plus grand et le plus significatif pour la diversité biologique arctique. Il n'empêche que les substances contaminantes, la fragmentation des habitats, le développement industriel et des niveaux de récolte non viables continuent

¹⁹ Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) (2008). Décision SS.X/2 du Conseil d'administration. Dixième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum mondial sur l'environnement, Monaco, 20-22 février 2008.

d'avoir des impacts. Les interactions complexes entre les changements climatiques et ces facteurs peuvent accentuer les impacts sur la diversité biologique;

c) Depuis 1991, l'étendue des aires protégées dans l'Arctique a augmenté mais les zones marines restent mal représentées;

d) Les changements dans la diversité biologique arctique créent pour les peuples de l'Arctique des problèmes tout en leur offrant des débouchés;

e) Des observations de longue durée sur les meilleurs savoirs scientifiques et traditionnels sont nécessaires pour recenser les changements dans la diversité biologique, évaluer les incidences des changements observés et formuler des stratégies d'adaptation; et

f) Les changements dans la diversité biologique arctique ont des répercussions à l'échelle mondiale.

X. LE CAFF ET LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

54. La diversité biologique arctique fait face à des problèmes de plus en plus sérieux en raison des impacts des changements climatiques et d'autres agents stressants, une coopération accrue étant par conséquent essentielle pour mieux les comprendre et les résoudre. Les Secrétariats de la Convention sur la diversité biologique et du CAFF ont signé à cet effet un protocole d'accord qui contribue à la collecte et au partage de connaissances ainsi qu'à la sensibilisation à l'état de la diversité biologique dans l'Arctique. Les objectifs et les activités de la Convention sur la diversité biologique et de la Conservation de la faune et de la flore de l'Arctique se complètent en ce sens que le CAFF, groupe de travail qu'il est du Conseil de l'Arctique, constitue un instrument de savoir et d'action dans la région arctique tandis que la Convention sur la diversité biologique est pour sa part un cadre mondial pour les activités en matière de diversité biologique. La Convention peut aider à placer la diversité biologique de l'Arctique dans un cadre mondial tandis que le CAFF peut aider à l'informer de son état et de ses tendances dans cette région d'importance mondiale.

55. Au nombre des activités récentes ont figuré la contribution au CAFF à l'élaboration de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique. Cette synthèse contient un encadré sur la glace de mer et la diversité biologique dans l'Arctique ainsi qu'une sous-section sur les langues autochtones de cette région. Le CAFF a par ailleurs organisé à la dixième réunion de la Convention sur la diversité biologique tenue à Nagoya au Japon une réunion parallèle qui a porté sur la diversité biologique arctique et où a été présenté le premier produit de l'Évaluation de la biodiversité arctique intitulé – *Tendances de la biodiversité arctique 2010 : indicateurs de changement*.

56. Dans l'avenir, les informations et les produits générés par les activités en cours et programmées du CAFF continueront de contribuer aux trois objectifs de la Convention sur la diversité biologique et à la mise en oeuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique, y compris les objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique. En seront des exemples spécifiques les références à l'état et aux tendances de la diversité biologique dans l'Arctique qui deviendront disponibles une fois achevée l'Évaluation de la diversité biologique arctique en 2013. Les travaux du programme du CAFF sur la diversité biologique circumpolaire apporteront des contributions très utiles par le biais d'activités telles que l'Indice des tendances des espèces de l'Arctique et le premier plan récemment approuvé de surveillance marine de la diversité biologique de l'Arctique.
